

Faculté ouverte de politique économique et sociale



OPES2238 **Marché et culture : analyse socio-économique**

[30h]

Ce cours n'est pas dispensé en 2006-2007

Enseignant(s): Jean-Marie Lacrosse
Langue d'enseignement : français
Niveau : Deuxième cycle

Objectifs (en termes de compétences)

- Connaître les mécanismes et processus par lesquels s'établissent et se renforcent les liens entre le marché et la sphère culturelle (au sens large).
- Analyser les conséquences de ce mouvement, d'une part sur les modèles culturels et, d'autre part, sur le marché et ses formes de concurrences.
- Examiner le rapport entre cette emprise du marché et l'animation démocratique de nos sociétés.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

- Les mécanismes du marché dans le secteur culturel (exemple : le glissement de la télévision d'une logique de service public vers un système de financement assuré par la publicité, mais aussi le même glissement dans les secteurs culturels traditionnels : arts, spectacles, livres, journaux, sports, ...).
- Les nouveaux modes de gestion des personnes sur le marché du travail faisant appel à "la culture" (exemple : les politiques de gestion des personnes basées sur la "culture d'entreprise")
- Le marché de la consommation et les références faites par la publicité à des modèles culturels.
- L'extension de tels mécanismes à la vie politique et sociale (ex. : le marketing électoral et social).

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

La formation se fait le samedi et certains soirs en semaine; elle est décentralisée et oblige donc à des déplacements. Le rôle du professeur comporte l'accompagnement sur place de projets-mémoires. Le professeur participe à un séminaire pédagogique. Il fonctionne en collaboration avec un conseiller à la formation. Il doit rédiger le matériel pédagogique correspondant à ses enseignements. Une collaboration étroite sera instituée entre les titulaires des enseignements à option de chaque section. Le candidat à une charge d'enseignement doit aussi communiquer avec son curriculum vitae les expériences non traditionnelles de formation qu'il a vécues et faire valoir des documents, syllabus ou matériaux didactiques qu'il aurait rédigés. L'attention des candidat(e)s aux charges d'enseignement est attirée sur l'existence de lois concernant les cumuls. Le mode d'apprentissage exige du professeur qu'il négocie un contrat de formation avec ses étudiants et qu'il motive de manière détaillée soit par écrit soit par oral ses évaluations aux personnes concernées. Une des conditions d'engagement est d'avoir remis un résumé du cours en annexe de l'acte de candidature.